

# L'UNEF

## *les anciens de*

12, rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris

Lettre  
Avril 2011

PRÉSIDENT D'HONNEUR : Pierre ROSTINI

BUREAU DE L'ASSOCIATION

Président : Paul BOUCHET

Vice-Présidentes : Thérèse-Anne ROSS  
Céline MARTINEZ

Secrétaire Général : Nicolas GUELMAN

Trésorier : Jacques DELPY

MEMBRES DU BUREAU

Roger BARRALIS

Fabrice CHAMBON

Jean-Pierre DELAVILLE

Jean-Jacques HOCQUARD

Robi MORDER

Christian REGNIER

Jean-Claude ROURE

**S**'il est difficile de faire se perpétuer une association d'étudiants, c'est encore plus vrai pour une association d'anciens étudiants. Aussi l'Association des Anciens de l'UNEF - officiellement "Association des Anciens de l'Union

Nationale des Associations Générales d'Etudiants de France" - fondée en 1936 mais dont les statuts ne furent légalement déposés qu'en 1938, a-t-elle connu des alternatives d'activité et de sommeil.

Elle revit en 1989 sous la présidence de Pierre Rostini, disparu en 2010, ancien vice-président de l'UNEF au moment de la Libération. Elle est aujourd'hui présidée par Paul Bouchet et compte environ 180 membres, qui ont exercé des responsabilités dans les Associations Générales, et, pour beaucoup d'entre eux, dans les bureaux successifs de l'UNEF, depuis l'avant-guerre (pour les plus anciens) jusqu'à la scission des années 70. On citera par exemple, parmi les actuels ou anciens adhérents, les anciens Présidents Charles Lebert, fondateur de la sécurité sociale étudiante, Pierre Trouvat, Michel de La Fournière, Pierre-Yves Cossé, Georges Danton, Pierre Gaudez, Jean-Claude Roure, Jacques Sauvageot.

Malgré les différences évidentes entre l'UNEF de 1945 et celle de 1968, tous ces anciens dirigeants étudiants ont connu une période présentant une certaine unité, par les structures étudiantes et les problèmes posés, les unes et les autres disparus ou profondément modifiés aujourd'hui. Aussi, en dépit des écarts d'âge et du souvenir des affrontements d'autrefois, l'Association des Anciens est-elle forte d'une certaine unité, comme reflet d'une réalité sociale importante sous trois Républiques, et d'un fond commun qui s'est fait notamment dans la Résistance, dans la lutte contre la colonisation et pour une Université démocratique.



ÉDITORIAL

Nous avons aujourd'hui à relever un double défi : « Anciens » de l'UNEF, nous avons à garantir la recherche de la juste mémoire d'un passé tourmenté qui est celui de l'UNEF et des AGE.

Fidèles à l'esprit de l'UNEF à travers les vicissitudes de l'histoire, nous devons avoir le souci d'une liaison avec les équipes en charge de l'UNEF et des AGE face aux données nouvelles d'une Université de masse.

La variété de nos positions, tant hier qu'aujourd'hui, loin d'être un handicap, peut faire la valeur de synthèses fécondes.

C'est cet esprit qui, par delà les choix de personne ou de tendance, anime le nouveau Conseil d'administration.

À nous tous de répondre à cette attente en accroissant encore le nombre des adhérents à cet engagement.

Le Président  
Paul Bouchet





## Objet de l'AAUNEF (Extrait des statuts)

Article I :

L'association des anciens de l'Union Nationale des Etudiants de France a pour but :

- 1) D'assurer des rapports constants de solidarité et de camaraderie entre tous les anciens membres du Bureau de l'UNEF et des Associations Générales d'Etudiants affiliés à l'UNEF, de relier par des liens étroits les étudiants et anciens étudiants au cours de réunions.
- 2) De faire œuvre de propagande en faveur des associations représentatives d'Etudiants et de leurs réalisations, (...)
- 3) De développer dans un souci d'effective coopération intellectuelle des relations entre étudiants et anciens étudiants de diverses nationalités.
- 4) De conserver la mémoire de l'histoire de l'UNEF depuis les années de l'avant-guerre en retraçant la naissance et le développement du mouvement étudiant français, la mise en place de ses réalisations et sa contribution au développement de l'Université et ce par, par tous les moyens appropriés.

## Qui peut adhérer ? (Extrait des statuts)

Article IV :

Pour être admis à l'Association au titre de membre, le candidat devra :

- Soit avoir été membre du bureau de l'UNEF ou directeur des commissions ou Offices qui en dépendent,
- Soit avoir été membre des bureaux des Associations Générales d'Etudiants affiliées à l'UNEF,
- Soit à titre exceptionnel, avoir été membre des Associations Générales d'Etudiants affiliées à l'UNEF ou avoir manifesté à l'égard de l'UNEF une activité certaine, et avoir été admis sur avis d'une commission d'admission de cinq membres désignés par le conseil d'administration en son sein.



Pour plus d'informations et pour nous rejoindre, vous pouvez contacter :

Céline MARTINEZ : [martinez.cel@voila.fr](mailto:martinez.cel@voila.fr)  
Nicolas GUELMAN : [guelman.nicolas@neuf.fr](mailto:guelman.nicolas@neuf.fr)  
Jacques DELPY : [delpyj@wanadoo.fr](mailto:delpyj@wanadoo.fr)  
Roger BARRALIS : [roger.barralis@wanadoo.fr](mailto:roger.barralis@wanadoo.fr)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Roger BARRALIS  
Dominique BAZIRE  
Paul BOUCHET  
Roger BREUIL  
Fabrice CHAMBON  
Raphaël CHAMBON  
Robert CHAPUIS  
Pierre-Yves COSSÉ  
Jean-Pierre DELAVILLE  
Jean -Paul DELBEGUE  
Jacques DELPY  
Nicolas GUELMAN  
Jean-Jacques HOCQUARD  
Pierre-Marc LACHAUD  
Céline MARTINEZ  
Michel MONDAN  
Robi MORDER  
Claude NEUSCHWANDER  
Jean PERRIN  
Christian REGNIER  
Thérèse-Anne ROSS  
Jean-Claude ROURE  
Jacques SAUVAGEOT  
Marc TAILLANDIER  
Marie-Jo THOMAS  
Mickaël ZEMMOUR

## AGENDA 2011

**Mercredi 27 avril**  
**18h30**

Réunion Bureau

**Judi 26 mai**  
**18h30**

Réunion Conseil d'Administration

**Mercredi 22 juin**  
**18h30**

Réunion Bureau

**Mercredi 21 septembre**  
**18h30**

Réunion Bureau

**L'Assemblée Générale 2011 de l'AAUNEF**  
**-Association des Anciens de l'Union Nationale des Etudiants de France-**  
**aura lieu vendredi 21 Octobre 2011 à PARIS.**